

de croquet, billards, à l'usage des enfants, des jeunes gens et des pères de famille.

Les frais de la bâtisse s'élèvent déjà à 45,000 piastres.

Les RR. PP. Oblats ont fait une œuvre belle et utile en construisant cette chapelle qui devient le rendez-vous de leurs ouailles.

Les RR. PP. qui desservent actuellement la paroisse de Saint-Sauveur sont les Pères A. Törtel, supérieur, F. Grenier, J. Durocher, Dronet.

Mgr de Montréal, de retour de Québec, s'est arrêté à Louiseville (Rivière du Loup), où il a passé la journée du dimanche chez M. le curé Boucher. Après la grand'messe Mgr a adressé une allocution aux fidèles.

— Sa Sainteté Léon XIII, voulant donner un témoignage de son estime au digne préfet apostolique de la côte nord du golfe Saint-Laurent, le très révérend M. F. X. Bossé, vient de le nommer camérier secret surnuméraire. Cette nouvelle dignité donne à Mgr le préfet apostolique le droit au titre de Monseigneur.

— Neuf protestants ont embrassé la foi catholique en 1882, dans le diocèse de Saint-Germain de Rimouski. Trois étaient de la paroisse de Port Daniel, deux de Sainte-Adélaïde de Pabos, deux de la mission de la Rivière-à-la-pie, sur la côte du Labrador, un de Saint-Alban de Cap Rosier et un autre de Saint-Michel de Percé.

Le P. J. G. Dowling, de Paris (Ontario), vient d'être nommé administrateur du diocèse d'Hamilton *sede vacante*.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER.

ANGLETERRE.

Le cardinal Manning vient de publier dans le *Mouth*, sur "l'avenir des écoles primaires en Angleterre," une étude magistrale dont nous détachons le passage suivant :

"Deux systèmes sont maintenant en présence.

"D'un côté, il y a le système d'enseignement laïque qui n'est encore suivi qu'en partie en Angleterre. Il contient néanmoins les principes qui sont dans tout leur développement en France. Voici ces principes :

1. L'enseignement primaire proprement dit appartient à l'Etat.
2. Les écoles appartiennent à l'Etat.
3. Les enfants appartiennent à l'Etat.
4. L'Etat n'a pas de religion.